

OPH 65

CONSTRUCTION DE NEUF LOGEMENTS
RUE ST VINCENT DE PAUL A LOURDES

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Par délibération du 20 octobre 2000, le Conseil Municipal a décidé de la cession à titre gracieux par bail emphytéotique de 40 ans d'un terrain de 1.812 m² situé rue Saint Vincent de Paul en vue de la construction de 21 logements collectifs par l'OPAC.

Le projet a finalement dû être abandonné en 2003 en raison de surcoût lié à la nature du sol, ces charges supplémentaires ne pourront être absorbées par les financements encadrés du logement social. L'OPH a conçu un projet plus modeste de neuf maisons individuelles qui a reçu un permis de construire en novembre 2004.

Toutefois, des fondations spéciales qui restent nécessaires déséquilibrent le bilan du projet qui accuse un déficit prévisionnel de financement de 90.000 Euros.

L'OPH 65 sollicite une aide exceptionnelle de 40.000 Euros de la part de la Ville, le solde étant pris sur ses fonds propres.

Il est proposé au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande, compte tenu de l'intérêt social du projet.

PROJET DE DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après avis de la 1^{ère} Commission :

1° - adopte le rapport présenté,

2° - décide d'octroyer à l'OPH 65 pour la réalisation de neuf maisons individuelles rue St Vincent de Paul, une subvention d'investissement de40.000 Euros,

3° - précisent que les crédits nécessaires figurent au Budget Principal sur le compte 204-20418-71-0 02220,

4° - autorisent Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.